

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit ici, naturellement d'une instance plutôt que d'une question.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LIBÉRATION POSSIBLE DES TROIS PRÉSIDENTS DE SYNDICATS—POURPARLERS AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC

[Français]

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Peut-il dire à la Chambre s'il a eu des consultations avec son homologue du Québec au sujet de la possibilité de libérer les présidents des trois centrales syndicales du Québec?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas communiqué à ce sujet.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA DATE DE LA 2^e LECTURE DU BILL TENDANT À MODIFIER LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Peut-il nous donner une idée de la date à laquelle le bill C-143, qui tend à modifier la loi sur la radiodiffusion, subira la deuxième lecture, étant donné que les commissions scolaires de tout le pays attendent patiemment qu'on agisse face à ce problème? Ou le gouvernement a-t-il d'autres solutions à proposer?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Je discuterai de la question avec le leader du gouvernement à la Chambre, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de York-Sunbury.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

RÉGION ATLANTIQUE—DEMANDE D'INVESTISSEMENTS MASSIFS D'INFRASTRUCTURE

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Merci, monsieur l'Orateur. Je me réjouis d'avoir porté mon costume rouge. Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que les subventions d'infrastructure et d'encouragement accordées à la région atlantique du Canada n'ont pas résolu le problème chronique des disparités régionales, le ministre envisagerait-il de présenter à la Chambre un programme d'investissement massif dans de vastes travaux, comme la chaussée de l'Île-du-Prince-Édouard, ou un projet de route-corridor reliant McAdam, au Nouveau-Brunswick, à Sherbrooke, au Québec, ce qui serait un des moyens de venir à bout du problème?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, de toute évidence, je ne peux pas donner maintenant une réponse

[M. Roche.]

détaillée à cette question. Cependant, je crois savoir que le comité a été créé hier soir devant lequel je comparaitrai d'ici deux ou trois semaines. Je me ferai un plaisir de répondre à ce moment-là à la question du député.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES DÉCLARATIONS FAUTIVES DE CERTAINS BUREAUX D'EXPERTS-CONSEILS—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Étant donné que, selon une étude menée récemment, 11 bureaux fiscaux offrant une aide rémunérée aux contribuables pour remplir leurs déclarations d'impôt ont abouti à 11 résultats différents pour un même calcul le ministre pourrait-il dire à la Chambre si son ministère mène une enquête à ce sujet ou s'il a des propositions à présenter à la Chambre?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le député parle des services consultatifs sur les impôts. Les déclarations émanant de ces services sont vérifiées afin de s'assurer qu'elles ne comportent pas d'erreurs ou d'injustices à l'égard du contribuable. Nous continuerons ces vérifications et nous efforcerons de prendre les mesures qui nous permettront d'assurer aux contribuables un maximum d'avantages dans le cadre de la loi de l'impôt sur le revenu.

M. Knight: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre chargé de la Consommation. Étant donné la présence de certaines équipes comme H. & R. Block dans tout le Canada, le ministre peut-il dire si son ministère fait enquête sur la situation dont j'ai parlé en ce qui concerne les honoraires demandés aux contribuables pour l'aide qu'on leur donne?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, on pourrait examiner la question sous l'angle des dispositions relatives à la publicité frauduleuse. Je me ferai un plaisir de prendre note de la question du député et de continuer à examiner l'affaire.

L'OPPORTUNITÉ DE L'ENVOI DE LA DOCUMENTATION PUBLICITAIRE AUX EXPERTS-CONSEILS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Si les fonctionnaires nommés un peu partout au Canada pour aider le contribuable canadien moyen à remplir sa formule d'impôt sur le revenu et s'assurer qu'il la comprend, émettent onze opinions différentes, le ministre ferait-il parvenir à ces fonctionnaires des exemplaires de la publicité relative aux formules d'impôt sur le revenu de 1972 intitulée «Du nouveau—c'est plus simple que ça en a l'air» dans le cadre d'une campagne publicitaire du ministère du Revenu national coûtant \$1,200,000.

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je pense que le très honorable député a mal compris la question précédente.

M. Diefenbaker: Non.

M. Stanbury: Ce ne sont pas des fonctionnaires mais des services privés de conseillers fiscaux qui font l'objet de la question précédente.